

À VOUS LA RÉGION



**CRÉATEURS,
DIRIGEANTS,**

**BOOSTEZ VOTRE
ENTREPRISE**



**AVEC LES AIDES
DE LA RÉGION**



 **île de France**

ÉDITO



Depuis notre arrivée à la tête de la Région nous avons fait de la compétitivité des entreprises et du soutien à l'innovation les axes forts de notre action régionale. C'est tout le sens de notre stratégie #LEADER.

Dès que la réforme territoriale a fait des régions les collectivités de référence pour l'aide aux entreprises et le développement économique, nous avons fixé comme première priorité de simplifier et renforcer nos aides aux entreprises. En 2018, ce sont près de 13 000 créateurs et dirigeants franciliens qui ont bénéficié de notre soutien. Pour cela, nous avons mobilisé 75 millions d'euros, produisant un fort effet levier sur les autres financements.

Nous souhaitons encore accélérer. Pour accompagner vos projets de développement et d'innovation, quelle que soit la taille de votre entreprise, la Région propose

tout un éventail d'aides adaptées à votre projet et à son degré de maturité : modernisation de l'outil de production, missions de conseil, développement à l'international, recrutement de cadres ou financement de l'innovation. Notre unique objectif : nous adapter à vos besoins, vous aider à prospérer, à grandir, au niveau national et à l'international pour, ensemble, continuer à faire de l'Île-de-France une Région #Leader.



© Élodie Grégoire

Valérie Pécresse
Présidente de la Région
Île-de-France



© Magali Delporte / Picturank

Alexandra Dublanche
Vice-présidente chargée
du Développement
économique,
de l'Agriculture
et de la Ruralité

ENTREPRENEUR LEADER

*Mettez toutes les chances
de votre côté pour vous lancer !*



Pour qui ?

➤ Pour tous les créateurs et repreneurs d'entreprise et les dirigeants d'une société de moins de trois ans, dans tout domaine d'activité : ESS, artisanat, service à la personne...



Pour quoi ?

➤ Créer ou reprendre une entreprise. Entrepreneur #Leader vous propose un parcours de conseil et de financement qui va de l'idée de créer ou reprendre jusqu'à 3 ans après le démarrage de votre activité.



Combien ?

➤ Entrepreneur Leader vous accompagne sur 3 volets :

1. Bâtir votre projet

12 heures de conseil pour créer votre entreprise : finaliser votre étude économique, formaliser votre business plan...

➤ 12 h de conseil/70 euros à la charge de l'entrepreneur

2. Financer votre projet

Vous bénéficiez d'une information qualifiée sur les financements possibles et d'un accompagnement pour les obtenir.

➤ Jusqu'à 120 000 € de financement

3. Piloter votre entreprise

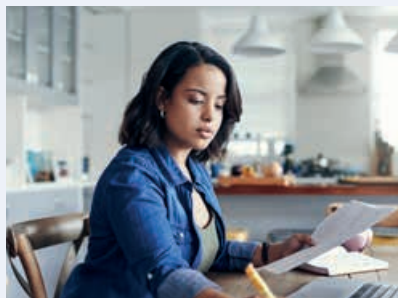
Vous êtes guidés pendant les 3 premières années par un conseiller de notre réseau de partenaires.

➤ 3 ans de coaching/90 euros à la charge de l'entrepreneur

Qui contacter près de chez soi ?

Retrouvez le professionnel proche de chez vous qui correspond à votre stade d'avancement.

➤ www.iledefrance.fr/entrepreneur-leader



© mapodile / Getty Images

TP'UP

#jereprends
#jedéveloppe

Faites décoller votre TPE!



Pour qui?

➤ Les TPE franciliennes de moins de 10 salariés, réalisant moins de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires, porteuses d'une stratégie de croissance et créatrices d'emplois.



Pour quoi?

➤ Financer un plan de développement sur 12 à 18 mois intégrant des investissements matériels et immatériels, du conseil, des actions de développement international (conseil, VIE, salons internationaux et opérations collectives).



Combien?

➤ Une subvention allant jusqu'à **55 000 euros**.

Plus d'informations :
> www.iledefrance.fr/tpup

Focus prêt Croissance TPE*

Ce prêt est ouvert aux TPE-PME franciliennes de plus de 3 ans et de moins de 50 salariés. Il est compris entre 10 000 et 50 000 euros, remboursable sur 5 ans avec un différé de remboursement d'un an, sans caution personnelle du dirigeant.

Demandez-le pour compléter votre plan de financement dans le cadre d'investissements matériels et immatériels.

➕ d'informations :
pretcroissancetpe-iledefrance.bpifrance.fr



© Alfred Cromback/Picturastock

*En partenariat avec Bpifrance

PM'UP

*Menez votre PME vers
les sommets!*

#jereprends
#jedéveloppe



Pour qui?

➤ Les PME franciliennes d'au moins 5 salariés, réalisant mois de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires, porteuses d'une stratégie de croissance et créatrices d'emplois.



Pour quoi?

➤ Financer des actions d'investissement, de brevets, de conseil, de développement international et de recrutement de cadres.



Combien?

➤ Une subvention de **250 000 euros** maximum. En complément, un contact personnalisé à la Région tout au long de votre projet pour vous guider et vous mettre en relation avec les partenaires institutionnels et privés de la Région.

Plus d'informations :

> www.iledefrance.fr/pmup

Focus Club Social Business

Vous cherchez à accroître l'impact social et environnemental de votre entreprise? Intégrez le Club social business IDF.

La Région vous propose un accompagnement sur mesure et une mise en relation qualifiée avec les entrepreneurs sociaux franciliens qui répondent exactement à votre besoin.

Rejoignez le club:
www.clubsocialbusiness.com



© Milan Vrljivic/Getty Images

INNOV'UP*



*J'accélère mon projet
d'innovation!*



Pour qui ?

➤ Toutes les entreprises de moins de 5 000 salariés dont le siège est implanté en Île-de-France ou dont la R&D est réalisée dans un établissement francilien.



Pour quoi ?

➤ Mener à bien vos projets innovants, qu'ils soient au stade de la faisabilité, du prototypage, du développement ou de l'expérimentation.



Combien ?

➤ Une subvention de **330 000 euros** maximum et la possibilité d'une avance remboursable pouvant aller jusqu'à **1 million d'euros**.

Plus d'informations :

➤ www.iledefrance.fr/aides-services/innov-up

Focus Hub du design

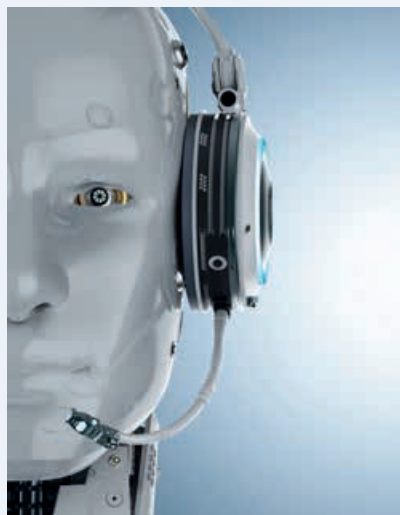
Vous cherchez à améliorer vos produits et services grâce au design ? Accédez à la plateforme Hub du design.

Vous exprimez vos besoins sur la plateforme, la Région vous aide à rédiger un appel d'offres et le diffuse auprès des meilleurs designers.



d'informations :

www.lehubdudesign.com



© PhoniamaiPhoto/Getty Images



Bénéficier d'une aide régionale, c'est aussi intégrer un réseau de 2 000 entreprises franciliennes en croissance.



Vous pouvez dialoguer et nouer des contacts avec les autres membres du club et les 50 ETI franciliennes membres du Club ETI Île-de-France.



Vous disposez d'un label qui vous rend visible auprès des potentiels candidats et de l'écosystème entrepreneurial francilien.



Retrouvez les témoignages d'entrepreneurs du réseau sur le site de la Région :
> www.iledefrance.fr/aides-entreprises



Créateurs d'entreprise

> Retrouvez le guichet le plus proche de chez vous :
www.iledefrance.fr/entrepreneur-leader

Chefs d'entreprise

> Retrouvez les aides régionales aux entreprises dans l'outil interactif accessible sur : www.iledefrance.fr/aides-entreprises



Région Île-de-France

2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

 **RegionIleDeFrance**

 **@iledefrance**

 **iledefrance**

